

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 mars 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2021-029

CONVENTION 2021
COMMUNE DU PORT/CAUE

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT
DES SERVICES AMENAGEMENT
ET URBANISME DE LA COMMUNE
DE LE PORT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 22 février
2021 et affichée le 23 février 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : **22 MARS 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi deux
mars, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au
Complexe Sportif Municipal, après convocation légale
sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard
Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe,
M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel
7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-
Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M.
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain
Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra
Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan,
Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir,
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie
Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11^{ème}
adjointe (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M.
Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Zakaria Ali à 17h18,
Mme Paméla Trécasse à 17h23, M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoint à 17h58.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2021-029

CONVENTION 2021 COMMUNE DU PORT/CAUE

**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES AMENAGEMENT ET
URBANISME DE LA COMMUNE DE LE PORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-067 du 07 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a approuvé la mise en place, pour l'année 2020, d'une convention entre la commune du Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Réunion (CAUE),

Vu le projet de renouvellement de la convention de partenariat entre le CAUE et la Ville de Le Port pour l'année 2021,

Vu l'avis favorable des commissions conjointes « Aménagement - Travaux – Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » du 18 février 2021,

Vu le rapport présenté en séance le 2 mars 2021 relatif au renouvellement, pour l'année 2021, de la convention de partenariat entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion (CAUE),

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le renouvellement, pour l'année 2021, de la convention de partenariat entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion (CAUE) au titre de la mission d'accompagnement des services d'aménagement et d'urbanisme ;

Article 2 : d'approuver le versement de la somme de 6 400 € par la Commune au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE, pour l'année 2021;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU